

DECEMBRE 2021 / JANVIER 2022



# Le Plév'infos



## Ordre du jour du conseil municipal du 2 décembre 2021

Fermages 2021

Valorisation des déchets verts

Adhésion chenil service

Longueur voirie pour calcul DGF

Admission en non-valeur

Informations : liaison douce, mairie, lotissement, SNCF  
réfection voie Dinan-Lamballe

Questions diverses.



*Bonnes Fêtes de fin  
d'année et meilleurs  
vœux pour 2022 !*



**NOUVEAUX HORAIRES** : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h30 -

tél : 02 96 84 46 71 - courriel : [mairie.pleven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleven@wanadoo.fr)—site internet : [pleven.fr](http://pleven.fr) ■



L'année 2021 aura été marquée par une actualité sanitaire encore très complexe. Aux périodes d'améliorations ont succédé des périodes de doutes. Doutes que nous retrouvons en cette fin d'année. Une recrudescence de la pandémie, qui touche surtout les gens non vaccinés, se profile à nouveau. Même si, sur notre territoire, la situation est plus facile à gérer, il n'en demeure pas moins que nous devons continuer à respecter les gestes barrières et les distanciations pour éviter les contacts physiques. Malgré tout, on ressent cette envie de « vivre avec »

se mettre en place.

Permettez-moi de commencer cette année 2022 en vous souhaitant au nom des membres du conseil municipal, des agents municipaux et des membres du CCAS, une excellente année à venir. Quelle soit pour vous, vos proches et vos amis, synonyme de santé, de bonheur et de pleine réussite dans vos projets ! Puisse 2022 mettre fin à cette pandémie qui nous perturbe tant !

Pour forcer le destin, je vous invite à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 8 janvier à 18 h dans la salle des fêtes. Le vivre « avec » commence là.

J'adresse une pensée toute particulière à nos malades et à celles et ceux qui nous ont quittés !

Merci aux nouveaux habitants qui ont choisi de partager notre espace de vie ! Nous constatons une croissance de population et un attrait pour notre territoire qui vient récompenser nos actions.

Merci aux associations qui retrouvent petit à petit leur dynamisme : une somme de détermination individuelle qui crée cette force collective.

2022 sera également l'occasion de retrouver les urnes pour les élections présidentielles puis législatives. D'ici là, le débat politique va meubler l'actualité même si le sentiment de « ras-le-bol » vis-à-vis de la classe politique semble prédominer. Il en ressort toujours quelque chose qui viendra plus ou moins impacter notre quotidien.

Plus proche de nous, la rénovation de la mairie, l'élaboration d'un nouveau lotissement dans lequel un projet de résidence partagée sera étudié, rythmeront l'actualité. Une étude sera également lancée sur l'isolation de la cantine et la réhabilitation de l'ancienne école pour la transformer en logement.

La mission principale de l'équipe municipale reste, bien entendu, de rendre le service public : état civil, urbanisme, entretien, sécurité, éducation ... On perçoit chaque jour une augmentation de la demande. C'est logique puisque l'Etat, pendant ce temps-là, réduit la partie de ses missions régaliennes : diminution des services concernant l'école, la santé, la sécurité, voire leurs suppressions (Perception de Plancoët, hôpitaux, etc...)

En 2021, nous avons pris la décision d'embaucher un deuxième agent technique à temps plein, le but étant, bien entendu, de répondre aussi à cette problématique. L'embauche définitive d'Adrien, actée au 1er décembre, va permettre d'abord de renforcer l'équipe technique mais aussi de libérer Chantal et de l'orienter vers des tâches administratives et scolaires.

La bonne entente entre les élus et les agents est la condition indispensable au bon fonctionnement d'une municipalité. A ce titre, je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des élus et des agents pour leur investissement et leur conscience professionnelle.

Que cette nouvelle année soit, pour vous, riche de rencontres et de bons moments. Bien à vous !

*Christian Guilbert*

## Conseil d'école du R.P.I. PLEVEN-LANDEBIA

### Un premier point capital : le maintien de nos effectifs.

De nouvelles familles ont élu domicile à Landébia nous a annoncé Patrick Durand, ce qui rehausse l'effectif avec 9 inscriptions supplémentaires pour la rentrée prochaine. « C'est ce dont nous avons besoin pour maintenir nos classes » a expliqué le directeur Yvan Piguel. Les chiffres sont à communiquer à l'académie pour la mi-novembre.



### Les équipes ont fait part de leurs projets :

- dans le cadre du cycle de piscine, les horaires proposés par la piscine de Léhon (9h30 ou 11h45) ne sont pas adaptés au rythme des élèves pour cette discipline obligatoire dans les programmes. Les professeurs regrettent que ce ne soient pas les écoles les plus proches qui aient ses horaires.

- Alors que les maternelles vont axer leur année sur le thème du jardin et la mer, la classe de neige pourrait avoir lieu pour les primaires du 27 mars au 2 avril prochains.

- les enfants viennent de goûter aux spécialités des pays européens voisins dans le cadre de la semaine du goût. Une étude de ces cultures a été réalisée en parallèle de l'anglais et l'allemand, initiés pendant l'année. Nous avons la chance de bénéficier du savoir-faire des cuisinières qui n'hésitent pas à innover leurs menus chaque année.

- les élèves participeront à la vie de la commune. Le maire de Pléven, Christian Guilbert, les a invités à participer à la commémoration du 11 novembre en décalant au vendredi 12. A la suite du repas du CCAS du 16 décembre, les enfants sont invités à entonner des chants de Noël et partager un goûter.

Les enfants devaient réaliser leur dernière journée « voile » mais vu les conditions météorologiques, une initiation au char à voile était plus appropriée. En voici quelques photos :



## PLEV'ENVIE

Samedi 9 octobre à 14 h l'association PLEV'ENVIE avait donné un rendez-vous intergénérationnel aux randonneurs de Pléven et alentours. Près de 40 personnes ont marché entre lac et forêt sur une distance de 7 km. Un beau moment de partage à renouveler !

L'association remercie les habitants qui ont ouvert un nouveau chemin lors de la dernière journée citoyenne et les agents communaux qui continuent à entretenir.

A noter : un atelier informatique et des activités créatives seront au programme prochainement.

L'activité « Pilate » affiche quant à elle complet. Deux groupes se retrouvent le mardi et le mercredi de 18h30 à 19h30 pour suivre les cours de Béatrice Vincent.

Renseignements : [plevenvie@gmail.com](mailto:plevenvie@gmail.com)



## Reprise des temps ludiques à la bibliothèque

- Joueurs et bricoleurs se sont retrouvés en octobre et novembre.
- Le scrabble ou blokus pour se remuer les méninges, la belote ou les dames pour la tradition et des jeux pour rire en famille ou entre amis. *"Un moment où l'on se consacre pleinement avec nos enfants"*, confirme Astrid venue avec Malo.



- Une cueillette de feuilles et de la colle d'amidon ont permis de réaliser un bricolage avec des feuillages de l'automne en octobre et une composition à base d'argile en novembre. "Mon lion est très fort... Grrr !" a rugit Mathis. Les ateliers créatifs nous détendent, confirme Raymonde. En effet, adultes comme enfants laissent parler leur imagination.



Dessins d'enfants



- Des décorations pour les fêtes sont prévues en décembre ■



Après-midi intergénérationnel avec la boule bretonne



Le dimanche 21 novembre dernier.

## Compte rendu conseil municipal du 30 septembre 2021

**Etaient présents** : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE GUILLEMOT, Evelyne ROMMES, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Christian EON.

**Absents excusés** : Cédric LEMONNIER, Marie LECOULPIER, Jacquy GUERIN

**Secrétaire de séance** : Estelle HERVE GUILLEMOT

### **2021-30 SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE TABLE LUDIQUE POUR LE « PETIT BILY »**

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL (11 présents) DECIDE** de voter une subvention de 200 euros pour ce projet.

### **2021-31 CHOIX D'UN MAITRE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE**

Trois cabinets d'architecte ont répondu. Il précise que l'ADAC qui accompagne la mairie dans cette procédure a fait l'analyse des offres et a donné ses conclusions. Plusieurs membres de l'assemblée sont aussi allés visiter des réalisations de chacun des trois cabinets.

**APRES DISCUSSION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE** de retenir le cabinet **BUCAILLE et WIENER Architectes et associés** pour un montant de 31 250 € hors taxes.

### **LIGNE DIRECTRICE DE GESTION**

L'évolution de chaque agent se fait de plusieurs façons : par avancement d'échelon à l'intérieur du grade suivant l'ancienneté, par avancement de grade, et par promotion interne. Ces changements étant liés à un ou plusieurs critères : ancienneté, obtention d'un examen professionnel, obtention d'un concours.

La LDG est arrêtée par l'autorité territoriale (**arrêté du maire**).

Afin de mettre en place la LDG, **il faut nommer une personne représentant les élus, et une personne représentant les agents.**

Le Conseil décide que cette commission de travail sera constituée de trois élus, Estelle HERVE GUILLEMOT, Aurore BAUCHE et Christian EON. Une première réunion de travail avec l'ensemble du personnel aura lieu très prochainement.

### **INFORMATION SUR LE RAPPORT DE L'EAU PRIX ET QUALITE 2020**

325 abonnés contre 319 en 2019, soit une augmentation de 1.88 %. Par contre, le volume d'eau consommée est en diminution de 3.5 %, la consommation moyenne d'un abonnement domestique étant de 111 m<sup>3</sup> contre 119 en 2019.

Le rendement du réseau reste stable à 87.9 %.

## QUESTIONS DIVERSES

### Point sur la saison du camping :

Le nombre de nuitées sera autour de 2300. Cela équivaut à l'année 2017, mais très loin derrière les meilleures années dont 2018 avec 3300 nuitées.

### Marché :

Saison mitigée, pour l'année prochaine, une réunion est prévue au printemps avec les associations. La mairie remercie leur engagement, ainsi que la présence des producteurs locaux.

### Associations :

Reprise des activités avec pass sanitaire dès qu'il y aura plus de 50 personnes■

## Cent spectateurs ont vu le film de Mathis Bourdonnais



Dimanche, le public réuni à la salle des fêtes a été plongé dans l'ambiance d'Halloween, avec la projection du film *Les noces de Valdronya*, de Mathis Bourdonnais, jeune cinéaste amateur local.

Pour réaliser son premier long-métrage (1 h 22), Mathis s'est appuyé sur son cercle familial et son réseau d'amis. Certains acteurs, dont les trois adolescents de l'histoire, avaient déjà participé à son court-métrage *Tir croisé*, en 2018, sur l'évocation de la Première Guerre mondiale.

Mathis a endossé diverses fonctions pour mener à bien son projet : scénariste, metteur en scène, cameraman et même acteur. Un travail colossal commencé en 2019, avant d'arriver au montage final.

Si les spectateurs ont pu reconnaître des lieux familiers du territoire, ils ont été surpris de voir surgir des fantômes et des vampires. Le château voisin, jadis lieu de réjouissances, est alors devenu un lieu hanté où se passent des phénomènes étranges...

Après la projection, Mathis a échangé avec les spectateurs en évoquant ses projets.

# Halloween



**Pas moins de 50 personnes se sont costumées pour la "boom d'Halloween" organisée par l'APE le 6 novembre.**

**Les familles ont aussi participé au « concours d'horribles gâteaux ».**

**Les gagnants ont remporté une citrouille remplie de bonbons !**



L'association plévennaise vous donne à nouveau rendez-vous :

- Soirée ludique vendredi 10 décembre à partir de 20h30 à la salle des fêtes (peut-être aurons-nous le plaisir d'accueillir le père Noël !)
- Réveillon du jour de l'an vendredi 31 Décembre (voir détails ci-après) Selon les mesures sanitaires du moment.
- Horaires de la bibliothèque : Vendredi de 16h30 à 19h, samedi 10h à 12h.



Prix d'adhésion : adulte : 6 euros et les enfants jusque 11 ans : 3 euros.

voici notre adresse mail : [lemarquepage@hotmail.fr](mailto:lemarquepage@hotmail.fr).

L'équipe du Marque Page

## Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas.

Le C.C.A.S de Pléven propose un moment de convivialité et d'échanges autour d'un repas mitonné par l'auberge de La Rompardais, **le 16 décembre 2021 12 heures à la salle des fêtes de Pléven.**

Les bénéficiaires invités pourront se faire accompagner par leur conjoint (e), enfants ou amis (prix du repas supplémentaire 25€).

Nous n'oublions pas nos aînés en EHPAD : un colis "Bien-Être" leur sera offert.

Nous espérons que la magie des fêtes remplisse votre cœur tout au long de la prochaine année. Prenez soin de vous !



## Réveillon du nouvel an 2022 Salle des Fêtes à partir de 19h30, organisé par Le Marque Page avec animation.

Apéritif—Verre du Nouvel An et Cotillons offerts

Mise en bouche—Entrée froide—Entrée chaude—Plats—Accompagnements  
Fromage—Ronde de desserts

Adultes : 55,00 € - enfants de moins de 12 ans : 15,00 €

Renseignements au 09.81.31.84.53 ou 02.96.84.47.98

Réservation et règlement à transmettre avant le 21 décembre 2021 dans la boîte aux lettres de la bibliothèque 4, rue François Mitterrand ■

## **DEGRADATIONS—INCIVILITES**

**Depuis maintenant six mois, la commune rencontre des soucis de dégradations.**

**Si certains actes peuvent être qualifiés d'incivilités et entraînent des conséquences mineures (tapages nocturnes, tagages, bruits de moteurs intempestifs) et peuvent se résoudre en interne par le dialogue, nous constatons des dégradations de véhicules, de mobilier urbain, d'agressions de personnes qui nous font basculer vers du vandalisme qui ne peuvent se régler que par la répression.**



**Notre fil conducteur reste bien le « BIEN VIVRE A PLEVEN ». Commune rurale située dans un cadre environnemental agréable, nous comprenons difficilement de tels agissements. Nous devons, bien entendu, nous poser la question : « Mais, pourquoi ? » « Qu'est-ce qu'on a fait ou plutôt pas fait qui puisse engendrer de tels actes ? »**

**La violence ne règle rien si ce n'est d'en provoquer d'autres en retour. La violence est toujours un constat d'échec, synonyme de faiblesse.**

**Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie par les citoyens concernés. Les gendarmes ont donc effectué une enquête. La mairie se tient à la disposition des personnes ayant subi des dommages pour toutes démarches nécessaires.**

**Même si nous sommes conscients qu'il s'agit d'actes isolés, la mairie se tient aussi à la disposition des auteurs présumés de ces faits pour les rencontrer afin de mieux appréhender leurs problèmes et essayer de les résoudre ensemble. Estelle est chargée d'organiser une réunion très prochainement dans ce sens.**

**Le dialogue plutôt que la répression restera toujours notre objectif !**

**Christian GUILBERT.**

## Retour de Trek

Nous vous en avons parlé, nous l'avons fait ce fameux trek au Maroc pour aider les 2 associations ***Enfants du désert*** et ***Ruban Rose***. Une petite rétrospective en images pour illustrer ces 4 jours de marche dans un désert de reg et d'erg, dont celle de la Dune Hurlante (erg Zaher).

Arrivées aux portes du désert, sud Maroc, à M'Hamid, on nous emmène au bivouac fixe où nous dormons dans une hutte en argile. Départ le lendemain matin, connexion coupée avec le reste du monde, pour 5 h de marche entrecoupée d'une pause repas, salade marocaine (tomates, concombre, maïs, échalotes) au pied d'un grand tamaris, un des seuls et rares endroits de « verdure » et d'ombre. Nous sommes accompagnées par 4 dromadaires et un gentil âne, qui font office de « porteurs ». Le temps est comblé par de bonnes blagues entre les 2 nomades et nous. Des blancs non gênants s'intercalent entre nos discussions pour refaire le monde... En fin d'après-midi, notre guide, Mhamed et le chamelier, Hassann, installent la tente pour faire le repas : un tajine de poulet, délicieux.



La première nuit à la belle étoile est courte, une petite tempête de sable nous ayant surpris vers minuit. Du fait de cette nuit agitée, nous nous réveillons assez tôt pour admirer le lever du soleil, avec des couleurs comme ja-

mais nous n'avions vu auparavant. Après un café, tartines, nos accompagnateurs chargent les dromadaires et nous repartons pour 4h de marche vers la dune hurlante. Du thé à la menthe et des biscuits pour nous donner des vitamines, la salade marocaine le midi. Le soleil nous donne une température d'environ 30°, raisonnable pour randonner. Nous atteignons l'étendue de sable et posons le bivouac au pied de la dune. Une petite pause et nous grimpons au sommet de cette montagne de sable pour admirer le coucher de soleil.

A la nuit tombée, Hassan nous prépare du pain, la pâte à pain est posée sur un brasier et il la recouvre de sable pour la cuisson.



Une nouvelle nuit à la belle étoile, reposante cette fois, nous pouvons reconnaître les mêmes constellations que chez nous et la voie lactée.

Petit déjeuner « en terrasse », comme a aimé nous dire M'Hamed, sur le haut d'un petit erg, puis départ rapidement après, vers la vallée du Drãa (asséchée) que nous longeons pour arriver à un puits et désaltérer nos dromadaires (qui peuvent passer plusieurs jours sans boire grâce à une réserve d'eau dans leur estomac et non dans leur bosse !). L'âne qui nous accompagne n'est pas en reste et se fait plaisir à boire ses litres lui aussi ...

Nous nous rapprochons du bivouac fixe et passons la dernière nuit toujours à la belle étoile, incapables de dormir

mais nous profitons de ce dernier moment ensemble dans cet espace infini.



Retour au bivouac fixe après 2h de marche, et des jambes lourdes (pour ma part), mes « sœurs » étant plus entraînées que moi apparemment...

Nous pouvons retenir de cette expérience plusieurs choses. La première est la générosité de notre entourage et des sponsors sans qui ce projet aurait été impossible à réaliser; ensuite ces gens, ces nomades qui nous ont montré un bout de leur quotidien, une vie sans attache matérielle, ni besoins superflus, la beauté indescriptible de ces étendues désertiques. Enfin, même dans le désert, vous aurez remarqué qu'une de mes préoccupations principales étaient celles des repas, plus que les douleurs de jambes. Important : le brossage des dents reste nécessaire !



Nous avons pu donner, grâce à cette aventure,  
**900 € à chacune des associations.**

**Merci** à tous de nous avoir encouragées  
et suivies dans ce trek !

Marie Jouffe ■

## Entretien avec Adrien Vitel

Autour d'un café, Adrien nous parle de lui et de son nouveau poste d'agent communal à Pléven.

Ce jeune homme de 23 ans a fait des études d'aménagement paysagé dans une école à Saint-Illan (à côté de Langueux), puis il a travaillé dans une entreprise de paysagiste à Ruca. Originaire de Bourseul, il a tout de suite postulé à notre offre et a débuté son nouveau contrat début septembre, aux côtés de Dominique Couallan.

Pour lui, ce travail est une « vocation ». Il ne se voit pas rester toute l'année en intérieur et la polyvalence qu'on lui propose lui convient ; il peut apporter beaucoup avec son expérience de paysagiste et est dans l'attente d'apprentissage de la menuiserie et de la plomberie avec l'aide de Dominique, qui lui est ravi de son nouveau collègue !

Dixit Dominique : « Il comprend vite » et « l'organisation est plus simple ». En binôme pour l'instant, il pourra trouver son autonomie d'ici peu grâce à sa formation avec son aîné.

Nous souhaitons à Adrien la bienvenue dans la commune et espérons qu'il s'y plaira !



## PERMANENCE CCAS

Une permanence CCAS se tient toujours à la mairie le mercredi de 14h à 16h.  
La mairie se tient également disponible pour toutes questions ■



**« La Partisane » signifie que nous sommes partisans du naturel, de l'artisanat et du vivant.**



**Installée à Pléven, notre savonnerie artisanale a été inaugurée en juillet au marché estival de Pléven !**

Nous avons été chaleureusement accueillis par les Plévennais et nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus dans notre projet.

Nous avons à cœur de fabriquer des savons entièrement à la main de manière artisanale, à partir d'huiles végétales biologiques et de plantes médicinales, sans produits controversés ou issus de la pétrochimie.

Dans notre atelier, nos savons solides sont fabriqués avec la méthode de saponification à froid. Cette technique ancestrale permet de préserver les propriétés des ingrédients utilisés et de produire des savons surgras, naturellement riches en glycérine. Ils sont ainsi hydratants, doux et respectueux de la peau.

Les savons saponifiés à froid sont également respectueux de l'environnement car ils sont peu énergivores à fabriquer et sont 100% biodégradables.

Notre gamme est composée de 5 savons, adaptés aux différents types de peau ; nous développons au fur et à mesure notre offre avec de nouveaux produits, comme nos savons au format « invité », nos pochettes de voyage ou nos huiles de soin pour la peau et les cheveux.

A l'approche des fêtes de Noël, nous proposons la livraison à domicile aux habitants de la commune ! Vous pouvez nous joindre pour des conseils personnalisés et pour commander des coffrets cadeaux, aux coordonnées ci-dessous.

Et nous sommes fiers d'annoncer que nos savons seront bientôt disponibles à l'Épicerie de Nathalie ! Amicalement  
Claire et David ■

*Savonnerie La Partisane,*  
*24 Le Vau Boscher,*  
*22130 Pléven 06.68.32.48.93*  
[lapartisane@outlook.fr](mailto:lapartisane@outlook.fr)



Les enfants ont assisté à la cérémonie  
du 11 novembre



## Une nouvelle activité : le Qi gong



Le CCAS propose une nouvelle activité à compter de l'année prochaine. Cécile Beauducel proposera du Qi Gong qui est une méthode d'assouplissement et de respiration.

Les cours sont financés par le Département. Les séances hebdomadaires commenceront à partir du lundi 17 janvier de 14h à 15h30. Ils sont individuels (sur demande) ou collectifs par groupe de cinq à six personnes. Ils auront lieu à la salle des associations.

**Inscription et découverte : 06.63.54.22.48**



*Le qi gong, qigong, chi gong ou chi kung est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.*

## Etat civil

**Nous pensons aux personnes qui nous ont quittés cette année.**

**Pour information, nous ne recevons pas les actes de décès pour le gens qui ont séjourné dans une autre commune dans leurs derniers mois.**

**Ainsi, nous avons manqué de vous informer du décès de Julia ROHAN, survenu en avril dernier.**

**Nous présentons toutes nos excuses et nos sincères condoléances à sa famille ■**

